

La Fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon (FCSLR) qui regroupe les départements de l'Aude (11), du Gard (30), de l'Hérault (34), de la Lozère (48) et des Pyrénées Orientales (66), est engagée depuis plusieurs années dans le développement et l'accompagnement du réseau des centres sociaux et espaces de vie sociale du Languedoc-Roussillon pour faire vivre des projets de territoire qui favorisent le développement du pouvoir d'agir des habitants.

Riche d'une cinquantaine de membres aux profils variés (centres sociaux et EVS, ruraux et urbains, municipaux et associatifs), la FCSLR est reconnue tant par ses adhérents que par les partenaires (CAF, MSA...) notamment pour l'accompagnement des structures et les formations qu'elle propose.

La FCSLR ouvre aujourd'hui une nouvelle page de son histoire avec une modification de sa gouvernance et le renouvellement de l'équipe salariée (un·e délégué·e général·e, une assistante fédérale et trois chargées de projets).

En 2023, a été adopté le projet fédéral, le·la délégué·e général·e recruté·e aura en charge son déploiement.

En qualité de délégué·e général·e, vous êtes garant du projet fédéral, animez la vie démocratique de la fédération et la représentez auprès des partenaires et dans le réseau national et régional des centres sociaux. Vous êtes placé·e directement sous l'autorité de la présidence de la FCSLR. Vous exercez une responsabilité hiérarchique sur les salarié·es de la fédération. Vos missions s'appliquent dans le respect des orientations décidées par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration

Les missions principales

Le·la délégué·e général·e assure la direction de la Fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon et contribue à la mise œuvre du projet fédéral. Iel œuvre sous la responsabilité du conseil d'administration de l'association et de sa présidence. Il développe ses différentes missions dans le respect des valeurs et principes d'action du réseau des centres sociaux.

Le·la délégué·e général·e contribue à la mise en œuvre du projet fédéral, à l'accompagnement des structures fédérées, à l'animation des réseaux d'acteurs en collaboration avec l'équipe fédérale (5 personnes salariées).

Par délégation, iel assure la direction de la Fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon dans toutes ses dimensions : vie associative, gestion administrative et financière, ressources humaines, coordination et suivi des activités.

- ▶ En matière financière, le·la délégué·e général·e a la responsabilité dans la construction et la gestion budgétaire de l'association ainsi que dans la recherche de financements structurels.
- ▶ En matière de ressources humaines, le·la délégué·e général·e assure, par délégation, la définition de la politique et la mise en œuvre des ressources humaines de l'association en lien avec le bureau de l'association,
- ▶ En matière de sécurité, le·la délégué·e général·e est responsable de la sécurité des personnes et des matériels.

Iel pilote des chantiers et projets avec les acteurs du réseau des centres sociaux, iel les conseille et les accompagne, iel participe à la formation des acteur·rice·s des centres sociaux.

Iel représente les centres sociaux, parle et négocie au nom de tous.

Les compétences attendues

- Connaissance de l'éducation populaire et de l'animation de la vie sociale : fonctionnement, fondamentaux, missions et enjeux des centres sociaux et espaces de vie sociale.
- Maîtrise de la méthodologie de projet.
- Maîtrise de la gestion financière (analytique)
- Expérience en centre social souhaitée.
- Aisance relationnelle, sens de la négociation et des relations partenariales.

- Capacités d'animation participative de groupes, de coopération et de travail en équipe.
- Capacités organisationnelles, de travail en autonomie, d'adaptation et d'innovation.
- Capacités à s'exprimer clairement, à l'oral et à l'écrit.
- Maîtrise des outils informatiques et outils numériques collaboratifs.
- Permis B.
- Diplôme de niveau 7

Contrat - temps de travail et conditions

- Employeur : **FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU LANGUEDOC-ROUSSILLON**
- Lieu de travail : MONTPELLIER
- Type de contrat : **Contrat à durée indéterminée**
- Durée hebdomadaire de travail : convention de forfait en jours – 210 jours de travail sur 12 mois
- Salaire indicatif : Selon convention collective ALISFA, qualification : Cadre
- Emploi repère : **Directeur·rice/ cadre fédéral·e**
- Pesée : 455 (soit environ entre 3 900 € bruts mensuel)
- Expérience : 3 ans minimum dans un poste similaire
- Formation : Niveau 7 ou équivalent (M2 Ingénierie et management de l'intervention sociale, M2 gestion des territoires et développement local, CAFDES, DESJEPS direction de structures de projets)
- Permis : B - Véhicule léger
- Effectif de l'entreprise : < 9 salariés
- Autres : *Complémentaire santé prise en charge à 80 % par l'employeur*

Poste basé à Montpellier, déplacements en Languedoc-Roussillon et au niveau national,

Poste à pourvoir le plus tôt possible,

Contact

Envoyer **avant le 3 janvier 2025**, la candidature (CV et lettre de motivation) par courriel à l'attention de :

Marie Claude Baniol, présidente

marie-claude.baniol@fedecentressociauxlr.org

Vincent Poutier, vice-président

vincentpoutier@orange.fr